LE MANIFESTE DE MONSEIGNEVR LE PRINCE DE CONDE

TOVCHANT LES VERITABLES RAISONS de sa sortie hors de Paris, faite le 6. Iuillet 1651.

Auec une protestation qu'il fait à la France, qu'il n'en veut qu'à l'Ennemy commun de son repos, c'est à dire au Cardinal Mazarin.



LE MANIFESTE DE MONSEIGNEVR LE PRINCE DE CONDE.

IE ne doute pas que ma ſortie n'ait beaucoup trauaillé les eſprits de ceux qui ne ſçauent pas les raiſons qui m'ont obligé de la precipiter, meſme en vn temps où ie deuois preſumer qu'il ne ſe pouuoit que ce depart ne fut neceſſairement ſuiuy de l'eſtonnement public, dans la creance generalle qu'on a que ie donne le branle à tous les mouuements de l'Eſtat, & que ie balance ſi puiſſament les affaire, qu'elles ne prennent iamais d'autres pante que celle que ie leur donne au gré de mes ſeules inclinations.

Si ceux qui ſont dans ce ſentiment ne iugent de la ſorte qu'en ſuite de la haute reputation que ie me ſuis acquiſe dans vne infinité de rencontres où i'ay touſiours pris plaiſir de prodiguer mon ſang, afin d'en cimenter la gloire & le repos de la France; Ie leur aduoüe qu'ayant eu ce bon heur dant toutes mes entrepriſes, que de les auoir faites conſtamment reuſſir tant au gré de ma propre & iuſte ambition, qu'à l'aduantage de la Royauté, pour la deffence de laquelle ie n'eſpargneray iamais ny mon honneur, ny mes richeſſes, ny ma vie; Il n'eſt point de veritable zelateur du bien de la Monarchie, qui ne m'ait touſiours deferé, comme à celuy, qui ne butant iamais qu'au deſſein de veiller touſiours pour les intereſts de l'Eſtat, ne pouuoit par meſme raiſon manquer de iuſtifier tous les mouuemens de ceux qui voudroient regler les leurs au niueau de ma conduite.

Auſſi puiſ-ie proteſter à toute la France que ie n'ay iamais eu d'autres ennemis que les ſiens; & que ie ne fuſſe iamais tombé dans le mal-heur qui fit il y a deux ans triompher l'iniuſtice, de ma generoſité, ſi les perturbateurs du repos public n'euſſent bien preueu, que ie ne ſerois iamais aſſez laſche pour complaire ſeruilement au deſſein qu'ils auoient de trauerſer le repos de l'Eſtat; & que loin de les fauoriſer ie ſerois le premier

mier pour contreminer toutes leurs menées, par les obstacles inuincibles, que l'honneur & la qualité de premier Prince du sang, me deuoit obliger d'y former pour les interests des peuples.

Cette iniuste haine qui sembloit auoir esté pleinement assouuie par vn cruel emprisonnement de quatorze mois, & que le banissement de son boutefeu me faisoit desormais regarder comme vne impuissante à me pouuoir nuire, m'a fait raisonnablement apprehender par les apparences trop visibles d'vn prochain éclat, qu'elle n'auoit laché la prise de trois Princes que par force, & que les creatures de son principal autheur, appuyées de l'authorité Souueraine la nourrissoient secrettement dans leur cœur, pour la faire éclater, lors que l'occasion fauorable s'en presenteroit; & rallumer derechef, ou plus mortellement les troubles dans la Monarchie, par l'iniuste entreprise du mesme attentat, que la sincerité trop genereuse de mes deportemens, eut sans doute laissé reussir, si l'imprudence de mes ennemis à brasser ce second monopole, ne m'eut obligé de me metre à l'abry de leurs menées, en me retirant promptement du milieu mesme de leur embusches, pour ne laisser point retomber la France dans vn second abisme de desolation, par les efforts

genereux que mes ennemis euſſent ſans doute fait pour proceder à vne ſeconde deliurance.

I'aduoüe bien que depuis mon eſlargiſſement ie n'ay iamais veſcu que dans les apprehenſions quoy que ſecrettes de cette ſeconde entrepriſe ; & que ie me ſuis touſiours defié que cét heureux calme que mon élargiſſement auoit ramené dans la France, deuant eſtre neceſſairement incompatible auec l'impatience de mes ennemis, ne manqueroit iamais d'eſtre troublé par ceux qui ne ſe ſont ſi prodigieuſement agrandis qu'à la faueur des deſordres de la France. Mais neanmoins ie croyois qu'ils auroient encore aſſez de prudence pour eſpargner cette rude couruée au declin de la Minorité ; & qu'ils attendroient du moins que l'authorité d'vn Majeur leur fit eſperer vn fauorable ſuccez, en ſecondant le deſſein qu'ils auroient de me faire arreſter.

Cette impatience precipitée de leur iniuſtice, me fait croire qu'ils ont preſſenty que l'innocende mes intentions, & la fidelité de mes ſeruices, ne pourroient iamais eſtre deſcriées dans l'idée de noſtre ieune Monarque, lequel eſtant parfaitement inſtruit des trahiſons de leurs monopoles, & de la ſincerité de tous mes procedez, bien loin de les fauoriſer, ſeroit pour me iuſtifier par la faueur de ſon authorité dans la creance publique : Et pour cette raiſon ils ont iugé

qu'il faloit preuenir ce temps fatal à leurs peruerses intentions, & tascher de se saisir de ma personne, auant que le Roy ne fut en estat de signaler le premier coup de sa iustice, par la condemnation de leurs procedez, & par la iustification entiere de mon innocence.

En effet depuis le temps de mon eslargissement & de la chasse que la Iustice a donnée au Cardinal Mazarin, les Estallons de sa tyrannie ont si cauteleusement disposé les affaires à l'execution de ce second attentat, forçant pour cette intention les iustes & debonnaires inclinations de nostre incomparable Regente; que la France estoit enfin reduite à la veille de rauoir le Cardinal Mazarin sur les bras, & de retomber dans le mal-heur des dernieres guerres, si par le conseil de mes amis ie n'eusse preferé vne prudente fuite à vne dangereuse resistance, pour obuier aux troubles qui deuoient necessairement s'en ensuiure.

Ie pense qu'il n'est point de subjet, quelque ignorant qu'il soit dans les affaires d'Estat, qui ne soit parfaitement instruit des brigues continuelles que les ennemis de nostre repos n'ont iamais interrompues, pour le rastablissement du protecteur de toutes leurs menées; & pour tacher de me faire condescendre à cette sanglante cabale, dont les propositions ne m'ont iamais

ſemblé que tres criminelles, & dont i'ay touſiours iugé que le party n'eſtoit pas moins deſ-aduantageux à la tranquillité de l'Eſtat, que celuy qui ſe forme tous les iours, ou dedans Bruxelles ou dedans Madrid.

Il eſt vray que le motif de ſes propoſitions dont on ne battoit pas moins mes oreilles, qu'on interrompoit tous les iours le repos de ſon A. R. ſembloit du moins appuyé d'vn pretexte ſpecieux, que les emiſſaires du Mazarin empruntoient du mariage du Duc de Mercœur auec la Mancini, pretendant qu'apres cette alliance du ſang de Vandoſme auec celuy d'vn eſtranger inconnu, les raiſons de s'oppoſer au reſtabliſſement du nouuel oncle n'eſtoient plus que des opiniaſtretez artificieuſement deſguiſées ; & qu'on ne pouuoit plus s'oppoſer à ſon retour, à moins qu'on ne fuſt en deſſein de vouloir allumer les guerres ciuilles, par les efforts que ſes partizans feroient contre les plus iuſtes reſiſtences de ceux qui refuſeroient de le ſigner.

Si ſon Alteſſe Royalle que i'ay touſiours regardé comme le niueau de ma conduite, ne ſe fut conſtamment inſcrit contre la ſeditieuſe propoſition qu'on faiſoit de rapeller le Cardinal Mazarin, ie croy que tant d'importunitez euſſent du moins eſbranlé ma conſcience, & que i'euſſe bien eu de la peine de me maintenir

à l'eſpreuue

à l'eſpreuue de tant de charmantes ſecouſſes: Mais outre que mon conſentement n'euſt eſté que tres inutille, i'ay creu qu'il ne falloit iamais fleſchir apres cét illuſtre exemple; & que ie deuois cette force d'eſprit à la foibleſſe d'vn Mineur, dont le Troſne deuoit infailliblement eſtre eſbranlé par les troubles que le retour de cét ennemy eut aſſeurement rallumé dans la France.

Ces oppoſitions que la qualité de Prince du ſang ne m'a iamais laiſſé interrompre contre le retour du Cardinal Mazarin, ont enfin fait conclure à ſes emiſſaires le funeſte deſſein de me faire arreſter; ſur la creance qu'ils ont eu, que s'ils m'auoient vne fois lié les bras, ils auroient plus de liberté de trauailler au reſtabliſſement de ce proſcript, & qu'ils n'auoient qu'à s'aſſeurer de ma perſonne, pour ſe mettre à l'abry de toute ſorte de dangers.

Le deſſein eſtoit ſur le point d'eſtre effectué lors que ie m'en ſuis aperçeu & que ceux qui obſeruoient ſoigneuſement la contenance de mes ennemis m'ont auerty, qu'il eſtoit temps de ſonger à ma ſeureté; & que la violence des affaires ne permettoit pas à ceux qui en braſſoient l'iniuſte monopole, de le faire plus tirer en longueur de peur de le voir enfin auor-

ter, par la promptitude auec laquelle i'en anticiperois asseurement l'execution. Voilà l'vnique & le veritable motif qui m'a fait sortir de Paris, & qui ne sera sans doute pas desaprouué de ceux qui considereront que ny ma detention ny le retour du Mazarin ne pourroient arriuer qu'auec le danger manifeste de voir retomber la monarchie dans les dernieres conuulsions.

Mes ennemis pourroient bien faire passer cette raison pour vn beau pretexte du veritable motif, qu'ils voudroient faussement imputer à ma sortie; si ie n'establissois le soubçon de cette coniecture sur des raisons euidentes; & si ie ne faisois voir par l'authorité des preuues de tout ce qui se passe de secret dans l'Estat, qu'on veut rappeller le Cardinal Mazarin à quel prix que ce soit, pour le faire remonter aupres du timon de la Monarchie; & par consequent qu'on en veut à l'Estat & à ma personne.

Les desseins inconnus que les sieurs Coadiuteur & de Lionne pratiquent secrettement dans vn commerce si grand, qu'il marque vne amitié tres particuliere, & qui ne peut estre si estroitement renoüée apres vn mortel diuorce, que par vn motif qu'on peut rai-

ſonnablement ſoubçonner ; me font iuſtement apprehender les effets que ie laiſſe au raiſonnement politique d'vn chacun ; puis que l'vn eſtant le plus mortel de tous mes ennemis, & l'autre le plus zelé des partizans du Cardinal Mazarin, il me ſemble que ce n'eſt pas ſans raiſon, que tout homme raiſonnable iugera eſtre audeſſus du pretexté ; que ie me deffie du ſucces de leur negoce.

Ceux qui ſçauent les noms des perſonnes que mon empriſonnement auoit vnis auec le Coadiuteur par le faux pretexte d'vn principe d'amitié ; & que le mauuais ſuccez d'vne alliance premeditée a mortellement aigry contre ma maiſon ; ne condamneroit ſans doute pas la iuſte crainte que i'ay, que leur reünion appuyée du bras Souuerain que ie reſpecte, ne fut à la fin pour diſpoſer vne ſeconde fois les affaires à ma perte, & ſi l'experience ne m'auoit appris qu'on ne ſçauroit iamais trop ſe defier de la conduite du temps, laquelle ayant eſté mal-heureuſement deſbauchée par l'eſprit des fourbes, que le Cardinal Mazarin a fait gliſſer dans la politique de la France, ne laiſſe point aucune ſeureté dans la voye des Heros pour y proceder genereuſement par les principes de la generoſité.

Ie voudrois encor imputer ce grand commerce des sieurs Coadiuteur & de Lionne, au renouueau de quelque amitié innocente contractée par les instincts de quelque autre motif: si le voyage du Duc de Mercœur qui partit il y a quelques iours pour Cologne, à dessein d'aller voir son oncle le Cardinal Mazarin, ne me faisoit encor plus raisonnablement soubçonner, qu'en effet on a brassé malgré mon consentement, le dessein de rapeller ce proscript : les politiques iugeront s'il leur plaist de la sincerité de mon procedé, en suitte de ce voyage du Duc de Mercœur, & considereront si ce n'est pas auec grande raison que ie me suis allarmé des iustes apprehensions que i'auois d'estre pour vne seconde fois l'objet des tiranniques poursuites de cét ennemy commun, dont les intrigues ne sont pas moins souueraines dans l'Estat qu'elles l'ont tousiours esté, puis que les creatures qu'il a tousiours animé par les soufles de son esprit sont les intendantes souueraines de la conduite, & qu'on peut asseurer qu'il gouuerne plus souuerainement les rangs de la Monarchie, qu'il ne faisoit autrefois lors mesme qu'il estoit dans Paris.

Si

Si la France n'auoit pas le dessein de rappeler le Cardinal Mazarin ; mais de le considerer tousjours comme le veritable ennemy de l'Estat: n'est il pas vray que la plus grossiere Politique ne luy deffendroit pas seulement ce commerce si visible, auec le Perturbateur de son repos ; mais mesme l'obligeroit estroittement de le choquer, luy & tout son party, pour détromper entierement les esprits de l'idée pretenduë, ou veritable qu'on auroit, qu'elle viuroit encor auec luy dans vne secrette intelligence.

Tant s'en faut qu'elle se comporte de la sorte ; que non contante d'auoir constament entretenu son amitié, par l'entremise des Couriers exprés qu'elle luy depeschoit secrettement ; elle a enfin consenty qu'vn Prince mesme ait entrepris le voyage, & qu'en barbe de tous les sujets de l'Estat, que les tyrannies de cét Estranger auoient vnanimement soûleués, il s'en allast luy porter les nouuelles des esperances certaines de son prochain restablissement.

On a beau desguiser cette sortie du Duc de Mercœur, & la vouloir faire passer pour vne promptitude d'vn ieune Prince, que les mouuemens d'vne premiere boutade, ont fait eschaper des mains de ceux qui l'espioit de bien prés. Ce beau pretexte ne peut-estre capable que d'amu-

ſer les eſprits des foibles, ou de ceux qui ne ſçauent pas que cette ſortie ſe trouue dans vne conjoncture d'affaires, qui me fait deffier trop raiſonnablement du deſſein qu'on auoit, ou de rappeler le Mazarin, ſuppoſé qu'on peut m'arreſter, ou de luy donner vn lieu de ſeureté dans les dependances de la Couronne; ſi toutefois i'auois aſſez de pouuoir pour faire auorter les deſſeins de mes ennemis, ſur ma liberté.

Toute la France n'eſt que trop inſtruitte des importunitez extrauagantes du Cardinal Mazarin, lequel ayant eſté condamné de deſemparer l'Eſtat pour des maluerſations, qui ſeroient capables de faire mourir exemplairement cent premiers Miniſtres, a neantmoins eu l'effronterie de demander & d'intereſſer viuement toutes ſes creatures, pour obtenir vn azile dans quelque forte place dependante de la Couronne: Cette propoſition ayant eſté ſiflée dans le Conſeil, n'a pas neantmoins manqué de trouuer des agens ſecrets: leſquels ſeduiſant meſchament la bonté naturelle de la plus parfaitte Princeſſe du monde, ont porté ſon eſprit à des Conſeils, auſquels elle n'euſt, ſans doute pas iamais conſenti, à moins qu'elle n'euſt eſté mal-heureuſement obſedée par ceux qui ne ſubſiſtent que par l'entremiſe de leurs ſoupleſſes, & ſur le principe de leurs fourbes.

Pour cét effet ces mortels & ſecrets ennemis de l'Eſtat, ayant jetté les yeux ſur Brizac, c'eſt à dire ſur vne des plus fortes places de la Chreſtienté, ſe ſont imaginez que leur maiſtre ſeroit à l'abry de toutes les menaces des veritables ſujets de la France, ſi toutesfois ils pouuoient trouuer le moyen de luy en ouurir la porte, en procurant ce gouuernement pour quelqu'vne de ſes creatures. Le deſſein a reuſſi parfaittement au gré de leurs projets, par la faueur de Charleuoy, Lieutenant pour le Roy dans Brizac, lequel apâté des recompenſes que les Mazarins luy font eſperer d'vne plus haute fortune, a ſi ſecrettement menagé ſa trahiſon contre le ſieur de Tilhadet Gouuerneur de la place, & trop genereux pour ſouffrir que ſon gouuernement ſeruiſt d'azile aux diſgraces de Mazarin, qu'il l'en a chaſſé ſans autre ordre, que celuy de ſes caprices & des ſecrettes intelligences qu'il a eu pour cét effet, auec les emiſſaires de ce proſcrit.

Ce qui me fait croire, ſans aucun doute, que mes ennemis, & ceux du repos de la France deſtinent Brizac pour en faire le Port, où cét Eſtranger ira r'aſſeurer les reſtes du debris de ſon naufrage : C'eſt que ie voy qu'on en donne le gouuernement à Vardes inſigne partiſan du Cardinal Mazarin, & deſerteur trop laſche du ſerui-

ce de ſon Alteſſe Royalle ; & que ce changement ſe trouuant dans la conjoncture du depart du Duc de Mercœur pour Cologne, ie penſe que ce n'eſt pas ſans raiſon que ie ſoubçonne que ce Prince s'en va luy preſter eſcorte, comme pour l'y conduire auec plus d'eſclat, pour la reparation de ſa gloire fleſtrie par tant de iuſtes Arreſts, & au grand dés-honneur de la France.

Que dois-je ſoubſçonner autre choſe de cette aſſeurance, qu'on procure au plus mortel de mes ennemis, & le veritable Autheur & boutefeu des deſordres de cette Monarchie? ne puis-je pas dire ſans temerité qu'on en veut à ma perſonne, qu'on en veut au repos de la France, qu'on en veut au trône de mon Roy, qu'on en veut à la tranquilité des peuples, puis que malgré les reſiſtances du Conſeil ; malgré les volontez contraires des François, malgré les menaces des deſordres qui s'en enſuiuront, on ſe ſert de toutes ſortes de ſoupleſſes, pour luy chercher vn lieu de ſeureté.

Toutes ces raiſons que ie viens d'alleguer pour les faire ſeruir de motif à ma ſortie, ne ſeroient encore que des pretextes que ie voudrois faire paſſer pour des foibles preiugez de l'attentat que les Mazarins meditent vne ſeconde fois pour me ſaiſir : Si deux ou trois cens perſonnes armées, qui rodoient toute la nuict du ſixieſme du courant, dans

dans le Faux bourg ſainct Germain, & le regiment des Gardes redoublé à meſme temps, ne m'euſſent fait entrer en ſoubçon, de l'entrepriſe qu'on deuoit enfin effectuer, apres l'auoir concertée preſque depuis le temps de mon eſlargiſſement : Cette conjoncture animée par les Conſeils de tous mes amis, ne m'a plus permis de differer l'heure de mon depart, afin de pouruoir à ma ſeureté, par vne prompte retraite, que meſme i'ay eſté contraint de precipiter, de peur de me voir obligé à quelque reſiſtance, que ie n'euſſe ſans doute peu former, ſans troubler le repos & la tranquilité publique; Encor en eut-il fallu venir aux mains, dans la rencontre que i'ay fait à ma ſortie de deux cens Mazarins armez, ſi ma ſeule preſence ne les eut combatus, ou ne les eut du moins empeſchez de trauerſer ma ſortie, par l'apprehenſion qu'ils ont que ma reſiſtance ne fit honteuſement auorter toutes leurs attaques.

Voila vne bonne partie des motifs de ma ſortie, & des raiſons qui m'ont obligé de me retirer à ſainct Maur, en attendant que la Iuſtice coniuraſt la tempeſte, que mes ennemis faiſoient ſecrettement groſſir pour la faire creuer ouuertement ſur ma teſte: Ay-je pû, ou bien plûtoſt ay-je deu me comporter auec plus de precaution? pouuois je plus prudemment eſpargner le repos

public, que i'eusse sans doute mortellement trauersé, si i'eusse armé pour ma defense tous ceux que la iustice de ma cause eut peu interesser pour la querelle de mon party: qu'on iuge de mon procedé: qu'on en balance les raisons, ie ne recuse point aucun Iuge, pourueu qu'il soit desinteressé; & ie proteste à toute la France, que si ie n'auois vne parfaite sincerité pour la gloire de son seruice, ie ne serois pas maintenant reduit à l'estat où ie me voy reduit, par les iniustes poursuittes de mes ennemis.

Apres auoir naïfuement exposé les motifs de ma sortie, ie pense qu'il ne sera pas hors de propos de faire voir les raisons qu'on a eu de me persecuter, apres que mon eslargissement, si genereusement procuré par la Iustice, m'auoit ce semble mis en estat de ne pouuoir plus estre trauersé par les efforts de la calomnie.

La premiere, ou plustost la seule raison generale, n'est autre qu'vn reste de l'auersion que les Partisans du Cardinal Mazarin ont constamment entretenu contre moy, depuis que forcez de lascher la prison, par les fauorables poursuites que toute la France faisoit pour mon élargissement, ils ont esté contraints de dissimuler leur haine, iusqu'à ce que quelqu'autre occasion les mit en estat de la produire, ou de l'esteindre tout

à fait, ſuppoſé qu'ils peuſſent flechir la reſolution que i'auois pris de ne demordre iamais du deſſein d'eſtre l'ennemy le plus irreconciliable du Cardinal Mazarin En effet ie ne doute pas que les inſtantes importunitez qu'on a fait inceſſamment pour taſcher de m'engager à ſon party, & que i'ay touſiours repouſſé comme des ſuggeſtions criminelles d'Eſtat, n'ayent eſté les cauſes des complots qu'on a braſſé contre ma perſonne, auſſi ne m'a-t'il iamais eſté poſſible de r'aſſeurer mon eſprit dans l'idée qu'on me vouloit faire conceuoir, que i'eſtois entierement remis, & que mon empriſonnement auoit entierement effacé tout ce qu'on auoit conceu de mal talent contre l'innocence de toute ma conduite: Parce que ie voyois que l'eſprit du Cardinal Mazarin animoit encor ſouuerainement toute la Cour: que ſes creatures eſtoient mieux eſcoutées, que les Princes du Sang, & que les expeditions des affaires importantes ne ſe faiſoient iamais, à moins qu'elles ne fuſſent authoriſees du conſentement de celuy qu'on a honteuſement chaſſé, comme vn criminel d'Eſtat.

Il ne faut pas eſtre des plus intelligens dans les affaires d'Eſtat, pour ſçauoir que la Cour ne reculoit ſi conſtamment de me donner le Gouuernement de Guyenne, que parce que le Cardinal

Mazarin ne le trouuoit pas à propos, & que sa Politique luy faisoit forger des phantosmes, plûtost que des raisons, desquelles il faisoit appuyer l'injustice de ce refus. Il ne faut, dis-je, pas estre des plus auancez dans les secrets de l'Estat, pour ignorer que la negociation de Sedan, qu'on a donné en eschange du Duché de Bourgogne à la Reyne Regente, est vn des plus visibles effets de ses intrigues, & du dessein qu'il a de retrouuer vne porte pour rentrer dans le Gouuernement de la Monarchie.

Cette forte obstination de la Cour à poursuiure le retour du Mazarin, & à se défier de ma conduite, parce que i'y formois les plus puissantes oppositions, m'a fait espargner les visites, que mon deuoir me faisoit souuent reyterer dans le Palais Royal, iusqu'à ce que par la faueur de son Altesse Royale, qui s'est entremise pour donner quelque meilleure & quelque plus veritable idée de la sincerité de tous mes deportemens, ie peusse connoistre que ie n'y estois plus regardé de si mauuais œil, & que ie pourrois asseurement esperer que ie ne serois plus traicté auec tant de deffiance.

Mais cette illustre entremise n'a pas esté moins inutile que les efforts que ie faisois constamment pour en faciliter la creance ; & les calomnier

nies de mes ennemis ayant preualu par dessus, les depositions du Lieutenant General de l'Estat on n'a peu d'auantage tirer en langueur le dessein de me perdre, pour sauuer, aux despens d'vn Prince de la Maison Royalle, les debris de la fortune d'vn inconu. Il est vray qu'on n'en a precipité l'execution que parce qu'on a veu que le Mariage du Duc de Mercœur estant descouuert, il n'estoit plus temps de complaire aux oppositions de la France, & que cette alliance du Cardinal Mazarin auec la Maison de Vendô me iustifieroit desormais tous les efforts, qu'on feroit pour disposer les affaires à son retour.

Tellement qu'on peut aisément conclure, que ma disgrace est vn pur effet des oppositions que i'ay constament formé contre le restablissement de cet ennemy public : & qu'il ne tiendroit qu'à moy de me remettre hautement dans la faueur auec vne pleine asseurance qu'on assouuiroit toutes mes ambitions, si je voulois seconder le pernicieux dessein qu'on à de rappeller le Cardinal Mazarin & de le rasseoir auprés du timon de cet Estat, mais à Dieu ne plaise que ie me raual[e] iamais iusqu'à cette lascheté, qui me rendroit sans doute criminel d'Estat dans la parfaite connoissance que i'ay qu'on ne sçauroit procurer ce retour sans esbranler dangereuse-

ment la Couronne de cette Monarchie: A dieu ne plaise que ie remete ce fardeau intolerable sur les espaules des peuples, que tant de saignées passées, dont cette victime des demons s'est cruellement engressée, ont reduit iusqu'à la derniere necessité? à Dieu ne plaise que mon entremise conspire au dessein de rappeller cette sangsüe d'Estat; à Dieu ne plaise que ie donne subiet au Roy Maieur, de me reprocher d'auoir contribué en aucune façon au restablissement de celuy qui ne peut reuenir que pour ramener auecsoy toute sorte de troubles dans la Monarchie.

Ie sçay trop ce que ie doits à sa Maiesté pendant le temps de son Enfance; ce que ie doits à Son Altesse Royalle qui s'est si vigoureusement entremis pour briser les fers de ma Captiuité; ce que ie dois aux Parisiens qui me font la faueur de me regarder maintenant comme l'Escueil fatal de cette tyrannie Estrangere, & comme restaurateur de leurs Ancienne & juste Liberté; ce que ie dois à toute la France laquelle s'estant si genereusement interressée pour mon eslargissement exige iustement pour sa reconnoissance, que du moins ie ne consente iamais au retour de son mortel ennemy.

Ces Motifs sont trop justes, pour ne leur laiſ-

ſer pas donner le branle à tous mes mouuemẽts: Ces Raiſons ſont trop pertinentes, pour ne regler pas toute ma conduite au niueau qu'elles me preſcriront, & ie ſuis trop reſolu de fermer deſormais les yeux à tous mes interets, pour ne les ouurir iamais que par le ſeul Principe de la generoſité, à la Gloire du Roy à l'aduantage des Princes, à la deffence des Parlements, au progrez des affaires de cét Eſtat, au ſoulas des Peuples, & à la Liberté Monarchique de toute la France.